

Le groupe MIVigne Bouches du Rhône



La Chambre d'agriculture 13 a **mobilisé** des viticulteurs concernés par le **dépérissement du vignoble** pour créer, en 2017, 1 groupe MIVigne13. 9 viticulteurs (trices) ont déterminé leur priorité parmi 6 thèmes liés au dépérissement (pourridié, flavescence dorée, maladies du bois, court noué, dépérissement Syrah, et sécheresse). La problématique du **dépérissement liée aux maladie du bois** est ressortie juste devant la flavescence dorée travaillée dans un autre cadre. La création de ce groupe a permis aux vigneronns d'**échanger sur leurs pratiques et expériences** pour mettre en œuvre des solutions et témoigner sur celles-ci.

Animateur(trice) : Didier Richy et Vanessa Fabreguette, conseillers (ère) en viticulture à la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône.

Le fonctionnement du groupe

Méthodes de recrutement : le groupe a été constitué avec l'envoi d'un questionnaire par mailing à plus de 400 vigneronns dans le Bulletin Info Viti-Oeno 13. 48 producteurs ont répondu et 9 personnes ont manifesté leur intérêt à participer à ce groupe de travail après avoir été recontactées

Méthodes de travail : 2 Réunions en salle avec des échanges interactifs et une conférence sur les maladies du bois avec Philippe Larignon de l'IFVV ont permis au groupe de dégager les axes de travail vis à vis des maladies du bois.



Jean Claude PELLEGRIN vigneron, membre du groupe et président de la commission viticole de la CA13 :

3 axes d'actions sont ressortis des échanges sur les différents travaux à entreprendre :

- la pépinière,
- la recherche de produits efficaces,
- et les mesures prophylactiques à mettre en œuvre.

Les pratiques mises en œuvre ou observées

Des essais supports :

- Un essai plantation mise en œuvre en 2018 avec des plants inoculés avec un trichoderma et un témoin sans trichoderma,
- Un essai protection des plaies de taille sur une parcelle de Grenache Noir et une parcelle de Cabernet Sauvignon plantées en 2018 avec à un témoin sans application taillé par des prestataires et une modalité taille respectueuse des flux de sève.

Des pratiques observées :

- Complantation, greffage sur parcelle de syrah dépérissante et curetage/recépage sur des plants touchés par l' esca,
- Plantations de différentes origines et plusieurs modes de greffages.

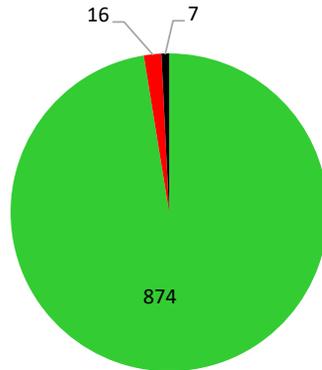


Premiers résultats ...

Méthode curative : curetage et recépage

Sur la thématique maladie du bois, le suivi d'une pratique réalisée par Michel et Christiane NOUALS a permis de présenter des premiers résultats en 2019 du curetage / recépage. Ils seront à confirmer avec plusieurs années d'observations.

Grenache N à Rousset (13) – 25 ans – Double cordon de Royat



Etat des ceps restaurés CA13

- Recépé/Cureté asymptomatique
- Recépé/Cureté symptomatique
- Recépé/Cureté mort

• Essais de restauration de 897 ceps
⇒ 97% des ceps restaurés sont en reprise de végétation, de production et sans symptôme.

Témoignage de viticulteur dans la mise en pratique

« Je repère les ceps malades ou non, je les marque et conserve, lorsque cela est possible, un gourmand pour repartir du bas du tronc. Lorsque le sarment sur le tronc est suffisamment vigoureux pour reformer le cep, la partie supérieure de la souche est coupée comme un recépage et je curette seulement le tronc en présence d'amadou. Je gagne beaucoup de temps sur le curetage qui ne me prend au final qu'une dizaine de minutes par souche car seul le tronc est cureté. La souche est ainsi reformée assez rapidement.

Je suis très satisfait de cette technique, toutefois, cette opération rend plus complexe la taille. Il faut continuer à tailler les cordons, tout en étant vigilant sur la présence et la vigueur des gourmands ».

Méthode préventive : des essais encore trop jeunes pour être exploités...

Les essais avec plants inoculés, protections des plaies de taille, taille favorisant les circuits de sève et différents modes de greffage sont implantés sur des plantiers de 3 à 4 ans. Il est trop jeune pour en tirer des résultats. La poursuite des observations dans le temps sera nécessaire.



Transfert et communication

Le PNDV/ MIVigne 13 a permis de réunir des viticulteurs des Bouches du Rhône autour du thème des maladies du bois. Le groupe a été moteur pour des pistes d'étude. Il a permis par des échanges de faire ressortir une pratique de curetage/recépage qui a été présentée au forum Rhône Provence à Châteauneuf de Gadagne le 18 octobre 2019.

Une réunion est prévue sur le terrain avec le groupe MIV 13 pour échanger sur les sites d'essais et la suite à donner...

Ce projet est soutenu par les interprofessions de bassins (InterRhône, le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, InterVins SudEst, InterLoire, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, le Comité National du Pineau des Charentes) qui participent au financement du Plan National Dépérissement du Vignoble, via le CNIV et sont membres actifs des Comités de pilotage du projet.